



AFTERWORK RGPD : LES POINTS CLES DU RGPD ? ET DANS LA PRATIQUE ?



HUMANIS IPA
46 Rue Saint-Firmin,
12850 Onet-le-Château
Tél : 05 65 78 08 23



HUMANIS IPA

Conseil & Accompagnement

- Audit RH, Coaching, Bilan de compétences

Alternance

- BTS AG, BTS MUC & Bac Pro Commerce

Formation

- Management, RH, Langues, Informatique...

Recrutement

- Processus global, aide à la décision



PCIE Passeport de Compétences Informatique Européen



PROGRAMME

1. Introduction (Contexte, accompagnement)
2. Rappel réglementaire
3. La méthodologie
4. Modélisation et protection des données
5. Questions / réponses
6. Collation





Tourisme



Artisanat



Produits agricoles



Impression & Bureautique



Aide aux personnes en difficultés



Assurances



Médico-social



Photographie



Évènementiel



Bureau d'études



Restauration



Collectivité territoriale



Industrie



Cabinet comptable



Communication

Sont présents

LA COMMUNAUTÉ



Rémi Sompayrac

Compétence Juridique

- **Comprendre** le RGPD, la loi Informatique et liberté 2, la prochaine **jurisprudence, veille réglementaire**

Sabine Vernhes

Compétence Qualité

- Vous **accompagner** dans la **mise en œuvre continue**, progressive et régulière de votre mise en conformité

Jérôme Besse

Compétence Numérique

- **Optimiser**, sur le plan **organisationnel** et **technique**, la protection des données

Christophe Turon

Compétence Formation

- **Assurer** la pédagogie et **guider** la démarche de vulgarisation et d'appropriation des différents principes

LA COMMUNAUTÉ



Kit
d'accompagnement :
outils pratiques, fiches
d'aide à la mise en
conformité...



Objectifs :

- **Accompagner** les organisations, entreprises... dans leur processus de mise en conformité RGPD
- **Informer, sensibiliser et proposer des outils** adaptables et transférables
- **Fédérer les compétences** nécessaires et suffisantes pour assurer cet accompagnement

LES ACCOMPAGNEMENTS

Formation Inter ou Intra
Aucun Prérequis
Public ? : toute personne
concernée par le
traitement de données à
caractère personnel



Formation Inter ou Intra

- **Comprendre** les évolutions réglementaires et les enjeux du RGPD
- **Identifier les impacts** pour l'entreprise et son système d'information
- **Définir les étapes** permettant d'atteindre la conformité en matière de gestion des données à caractère personnel (DCP)

LES ACCOMPAGNEMENTS

Socle de **référence**
méthodologique
4 domaines d'expertise à
votre service
Capacité de vous **fournir 1**
Délégué à la Protection
des Données



Accompagnement « Mise en conformité »

- **Aide au diagnostic** interne, identification et **cartographie** des données
- **Analyse d'écart**s à la réglementation, **bilans** et **préconisations**
- **Accompagnement**, définition de la **feuille de route** et démarche de mise en œuvre

LES AVANTAGES



**Une application progressive
utilisable sur votre téléphone
mobile, votre tablette ou votre
ordinateur préféré !**

<http://communaute-rgpd.com>

RGPD: LE CONTEXTE



90% des français prêts à sanctionner



33% des français ont tenté de supprimer des données personnelles d'internet, 61% chez les 18-24 ans.



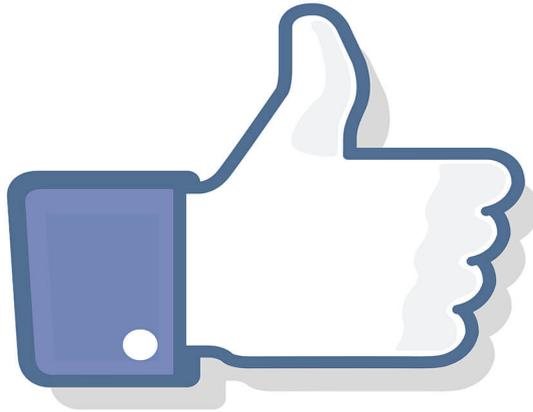
85% des français préoccupés par la protection de leurs données personnelles.



22% des entreprises ont déclaré ne pas connaître l'existence du RGPD
46% ont déclaré n'avoir rien entrepris pour se mettre en conformité



Suis-je concerné?



OUI

Une donnée personnelle?



Loi informatique et libertés et RGPD

- « Constitue une donnée à caractère personnel toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres ».



Vous êtes responsable du traitement des données

- A quelles données avez-vous accès ?
- Les données sont considérées "à caractère personnel" dès lors qu'elles concernent des personnes physiques identifiées directement ou indirectement.



Quelques exemples de données personnelles

- adresse IP, nom, n° d'immatriculation, n° de téléphone, photographie, ensemble d'informations permettant de discriminer une personne au sein d'une population (certains fichiers statistiques) tels que, par exemple, le lieu de résidence et profession et sexe et age.



Les typologies de données personnelles

- État-civil, identité, données d'identification, habitudes de vie, situation familiale, CV, scolarité formation professionnelle, distinctions...
- Informations d'ordre économique et financier (revenus, situation financière, situation fiscale...)
- Données de connexion (adresses IP, journaux d'événements...)
- Données de localisation (déplacements, données GPS, GSM...)

DONNEES PERSONNELLES COURANTES

Les typologies de données personnelles

Numéro de sécurité sociale (NIR)

Données biométriques

Données bancaires



Opinions philosophiques, politiques, religieuses, syndicales, vie sexuelle, données de santé, origine raciales ou ethniques, relatives à la santé ou à la vie sexuelle

Infractions, condamnations, mesures de sécurité



DONNEES SENSIBLES!



Le Délégué à la protection des données



Lorsque le traitement est effectué par une autorité publique ou un organisme public ;



Lorsque les activités de base du responsable du traitement ou du sous-traitant consistent en des opérations de traitement qui, du fait de leur nature, de leur portée et/ou de leurs finalités, exigent un suivi régulier et systématique à grande échelle des personnes concernées;



Lorsque les activités de base du responsable du traitement ou du sous-traitant consistent en un traitement à grande échelle de données dites « sensibles »

Respecter les droits des personnes



Quelles sanctions pour mon entreprise?

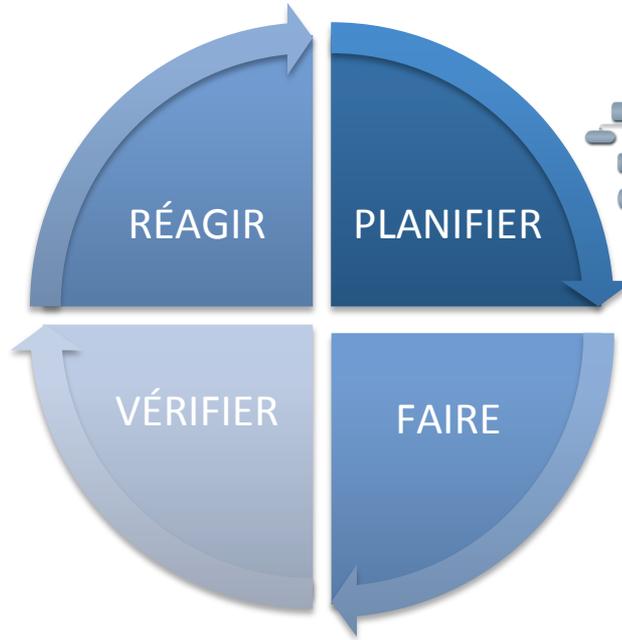
Le RGPD prévoit en effet des sanctions extrêmement dissuasives:

- Jusqu'à 10 millions d'euros ou, dans le cas d'une entreprise, 2% du chiffre d'affaires annuel mondial pour des manquements notamment sur le Privacy by design, privacy by default...
- Jusqu'à 20 millions d'euros ou, dans le cas d'une entreprise, 4% du chiffre d'affaires annuel mondial pour manquement notamment aux droits des personnes (droits d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression, droit à l'oubli, etc.).

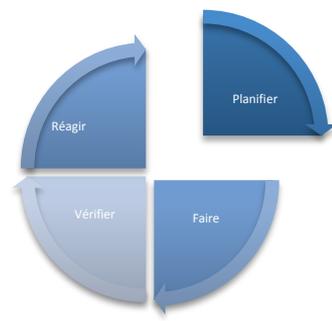


Dans chacun des cas, le montant le plus élevé est celui pris en compte.

LA MÉTHODOLOGIE



PLANIFIER



- Sensibiliser le personnel à la protection des données personnelles et ses enjeux pour l'organisme.
- Planifier la démarche et les actions à entreprendre.

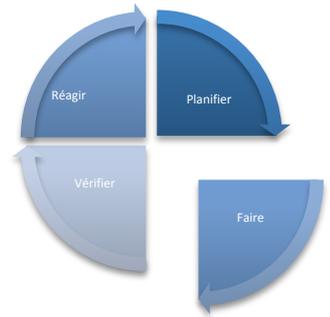


LES OUTILS

- ✓ Réunion d'information tracée.
- ✓ Planification : Quoi/Qui/Quand/...
- ✓ Création d'un tableau de suivi des actions.



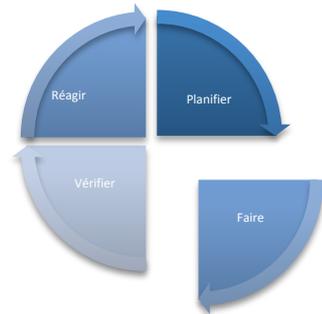
FAIRE



- Faire l'inventaire des données et leurs flux internes / externes.
- Procéder à l'analyse des risques.
- Réaliser l'analyse d'impact si données sensibles ou en masse.



FAIRE



- Enrichir le plan d'actions.
- Mettre en place les bonnes pratiques (organisationnelles, protection, procédures opérationnelles, d'urgence, gestion des sous traitants...).
- Former/informer le personnel, sous-traitants, clients, usagers...

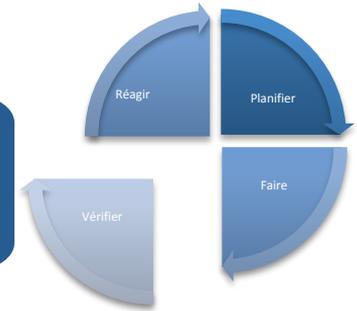


LES OUTILS

- ✓ Le registre des données intégrant les risques identifiés.
- ✓ Le tableau de suivi des actions.
- ✓ L'analyse d'impact.
- ✓ Un système documentaire structuré.
- ✓ Formation du personnel, des sous-traitants, clients, usagers... aux nouvelles pratiques.



VÉRIFIER



- Contrôler les bonnes pratiques à fréquence régulières.
- (Audit).

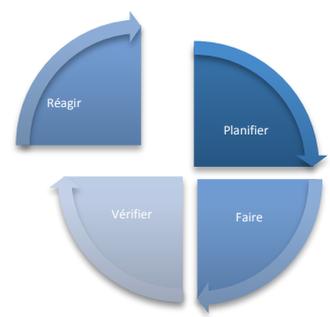


LES OUTILS

- ✓ Contrôles planifiés.
- ✓ Audit planifié (interne ou externe).



RÉAGIR



- Faire le point des pratiques et engager des actions si nécessaires.
- Prendre en compte les lois et jurisprudence en la matière.





Modélisation et protection des données

- Voir vidéo Powtoon